

Vœu

La ville de Livry-Gargan favorable à la création d'un nouveau parc à vocation écologique

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville de Livry-Gargan projette la réalisation d'un parc sur le site du massif forestier des Coteaux de l'Aulnoye dans le prolongement du Parc Pompidou.

Dans le contexte du dérèglement climatique que nous connaissons, l'ouverture au public de ce nouvel espace vert d'une envergure de 4,34 hectares est une véritable opportunité.

La ville est particulièrement attentive à ce que ce projet d'aménagement soit respectueux du site existant et en phase avec les besoins des habitants : la préservation de la biodiversité, la valorisation du site et son ouverture au public.

Ancienne carrière exploitée pour l'extraction du gypse, la diversité d'habitats et de strates a favorisé le développement d'une biodiversité exceptionnelle. Les terrains concernés comprennent trois parcelles appartenant à la Commune et relevant de son domaine privé ainsi que des parcelles adjacentes appartenant à des propriétaires privés. Ces terrains sont aujourd'hui accidentés, voire dangereux avec des risques d'effondrement, et contiennent de nombreux dépôts sauvages.

Dans ce cadre, l'entreprise ECT a réalisé des études préalables et de faisabilité qui ont permis de définir un scénario d'aménagement en prenant en compte les potentiels et les contraintes du site.

La Ville souhaite saisir l'opportunité de réhabiliter ces parcelles en friches pour offrir un nouvel îlot de fraîcheur aux habitants.

Le scénario d'aménagement prévoit :

- De préserver et valoriser la richesse naturelle du site en mettant en place une gestion écologique afin de protéger la biodiversité, en préservant le front de taille et en sanctuarisant des espaces ;
- D'intégrer une fonctionnalité pédagogique ;
- De valoriser l'histoire du site.

C'est pourquoi le Conseil municipal, réuni en séance plénière le 17 octobre 2024 :

- Considère que ce projet est essentiel pour augmenter la place de la nature en ville et de faire face au changement climatique,
- Souhaite que le projet d'aménagement du 7^e parc, sur trois parcelles du massif forestier des Coteaux de l'Aulnoye, soit réalisé.